REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application de l'article 65 du décret présidentiel N °15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a a l' avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le ***13 /08/2026*** *Sur les quotidiens* الجمهورية *et* **LE REGIONALE** *Concernant le projet :*

OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA (TRANCHE 2024)

LOT 09 : ENTRETIEN DE L'OUVRAGE D'ART SUR CW 13 AU PK 76+400

Qu'à l'issue de l'analyse des offres le marche est attribuée provisoirement a l'entreprise indiquées sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE RETENUE	*Note Tech*	*MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION*	*DELAIS*	*OBSERVATIONS*
SARL FEGHOUL BELDJILALI NIF 000448079001739	*49.00*	18.141.550,00DA	*03 Mois*	*OFFRE MOINS DISANTE QAULIFIE TECHNIQUEMENT*

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ere publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire a prendre connaissance des résultats détaillés (par écrait) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.